



## ORGANISATION OUEST-AFRICAINE DE LA SANTÉ (OOAS)

\*\*\*\*\*

### ÉVALUATION DU RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ ET DE L'EFFICIENCE DES CENTRES DE SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE (CSE) ÉTABLIS (107), Y COMPRIS LES 107 LABORATOIRES DE DISTRICTS SANITAIRES RENFORCÉS DE 1997 À 2021 DANS LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO ET MAURITANIE) DANS LE CADRE DU PROJET REDISSE

\*\*\*\*\*

#### AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Numéro de référence BF-WAHO-BF-310133-CS-CQS

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME)

#### 1- Introduction

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) a reçu des fonds de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies (REDISSE) et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour financer le recrutement d'un cabinet de conseil pour l'évaluation du rapport coût-efficacité et de l'efficacité des 107 Centres de Surveillance Epidémiologique (CSE) établis y compris 107 laboratoires de districts sanitaires renforcés de 1997 à 2021 dans les pays d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO et Mauritanie) dans le cadre du projet REDISSE.

#### 2- Objet

L'objectif global est d'évaluer le processus de mise en place et les capacités des 107 CSE, y compris les 107 laboratoires des Districts de Santé (DS) renforcés grâce au financement REDISSE sur la base des contrats signés entre « Santé Monde », précédemment nommé « CCISD » et la « Fondation Mérieux » avec l'OOAS, et d'évaluer leur contribution à la surveillance épidémiologique aux niveaux des districts, des régions et des pays.

Plus spécifiquement, la mission du cabinet consistera à :

- Evaluer le processus de mise en place des 107 CSE y compris les 107 laboratoires de districts sanitaires renforcés sur financement REDISSE conformément aux dispositions des contrats signés avec « Santé Monde », et « Fondation Mérieux »,
- Déterminer le niveau d'implication des structures nationales en charge de la surveillance épidémiologique et des laboratoires dans la mise en place des CSE et le renforcement des capacités des laboratoires,
- Évaluer la capacité des 107 CSE établis y compris les 107 laboratoires renforcés à détecter les maladies à tendance épidémique et leur contribution à la gestion des événements épidémiologiques et à la surveillance basée sur des indicateurs et des événements aux niveaux des districts, des régions et des pays (de la collecte de données au partage d'informations sur les épidémies);
- Déterminer dans quelle mesure l'approche « Une seule santé » a été prise en compte dans la mise en place des CSE, y compris le renforcement des capacités des laboratoires de district sanitaire, et continue d'être prise en compte dans le fonctionnement actuel des CSE,
- Réaliser une analyse des coûts de la mise en place des CSE, ainsi que du renforcement des capacités des laboratoires de District Sanitaires (DS) et de leurs fonctionnements.
- Identifier les forces et les faiblesses des CSE établis y compris des laboratoires renforcés,

- Proposer des recommandations pertinentes à toutes les parties prenantes impliquées dans l'intervention pour l'amélioration de la performance des CSE, y compris les laboratoires.

### 3- Durée de la mission

La mission durera au maximum quarante-cinq (45) jours à compter de la date de signature du contrat.

### 4- Documents à fournir

Les consultants (firmes) intéressés sont invités à postuler. Ils doivent démontrer qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente (documentation sur l'entreprise et ses domaines de compétence, références sur l'exécution de contrats similaires dans le passé) pour entreprendre la mission. Les références doivent être justifiées (contrats, attestation de bonne fin, etc.). Les postulants doivent présenter un tableau récapitulatif comportant les expériences passées, les références, les buts des missions, les adresses des clients, les coûts des activités, les années d'achèvement et les durées.

Les consultants (firmes) intéressés sont invités à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée,
- Une copie du registre de commerce,
- La présentation du personnel permanent avec précision du poste actuel occupé dans l'entreprise
- Une liste des réalisations les plus importantes dans le domaine concerné au cours des cinq dernières années justifiées (contrats, attestation de bonne fin, etc.).
- Si la firme est constituée en groupement : une copie de l'accord de groupement conclu par tous ses membres ou une lettre d'intention de former un groupement si leur proposition est sélectionnée, signée par tous ses membres et accompagnée d'un projet indicatif pour l'accord de consortium proposé.

### 5- Qualifications

L'OOAS recherche les services d'un cabinet ayant une expérience avérée dans l'évaluation de projets, en particulier dans le secteur de la santé. Le cabinet doit avoir une bonne connaissance des procédures de l'OOAS et de la Banque mondiale ou des donateurs multilatéraux, notamment en ce qui concerne les exigences des cabinets de conseil externes et ayant effectué des missions similaires dans le passé.

### 6- Méthode de sélection

Le consultant (firme) sera sélectionné sur la base de la méthode de sélection basée sur les qualifications des consultants (QC) conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale, quatrième Edition, Novembre 2020.

### 7- Critères d'évaluation de la manifestation d'intérêt

- Expérience dans l'évaluation de projets, de programmes ou de plans : **30 points**
- Expérience dans l'évaluation de projets, de programmes stratégiques ou de plans dans le domaine de la santé : **40 points** ;
- Expérience dans l'évaluation de projets, de programmes stratégiques ou de plans relatifs à la

- surveillance épidémiologique : **10 points** ;
- Expérience dans l'évaluation de projets, de programmes stratégiques ou de plans dans le cadre d'un financement de la Banque mondiale ou multipartite : **10 points**
  - Personnel permanent dans le cadre du fonctionnement normal du cabinet : **10 points**

En cas d'égalité de points, le consultant ayant plus d'expérience dans l'évaluation des projets, du programme ou du plan dans le domaine de la santé sera privilégié.

#### 7- Autres informations sur la soumission

Les consultants (firmes) intéressées peuvent également obtenir des informations supplémentaires sur les documents de référence à l'adresse e-mail ci-dessous, pendant les heures de travail, du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 : [procurement@diffusion.wahooas.org](mailto:procurement@diffusion.wahooas.org).

Ils peuvent également télécharger les termes de référence ou cet appel à manifestation d'intérêt à partir du site Web de l'OOAS : <http://www.wahooas.org>

Les consultants (firmes) intéressées et dûment qualifiés sont invités à manifester leur intérêt en soumettant leur demande par voie électronique à <https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list>

La date limite de réception des candidatures est le **27 mars 2023 à 12h00 GMT**.

Les frais de préparation et d'envoi de la manifestation d'intérêt sont à la charge du consultant (firme).



**Dr Melchior Athanase J. C. AÏSSI**  
**Directeur Général**